

ANNEXE 1 : TABLEAU RECAPITULATIF

Tableau récapitulatif (cf. annexe I du RGD du 25 octobre 2004)

CMU = surface construite brute de la construction / surface du terrain à bâtir nette = 0,42

COS= surface d'emprise au sol de la construction / surface du terrain à bâtir nette = 0,21

Tableau récapitulatif (cf. annexe I du RGD du 8 mars 2017)

CMU = surface construite brute de la construction / surface du terrain à bâtir nette

COS= surface d'emprise au sol de la construction / surface du terrain à bâtir nette

Lot	Surface à bâtir nette (m ²)	Surface construite brute (m ²)		Surface d'emprise au sol (m ²)		Surface de sol scellé		Nombre de logements (unités)	
		max.	min.	max.	min.	max.	min.	max.	min.
1	831	343		172		239		2	0
Coefficients résultants		CUS max. 0.42		COS max. 0.21		CSS max. 0.29		DL max. 25	